

2013



**Rapport annuel de la qualité
des eaux destinées
à la consommation humaine**



ars
Agence Régionale de Santé
Midi-Pyrénées

Ce rapport reprend l'ensemble des informations disponible sur la filière, de la ressource au robinet du consommateur. Les analyses du contrôle sanitaire réglementaire y sont également présentées. En fin de document, figure une conclusion sanitaire de l'ensemble de la filière.

Sommaire du document

I : Présentation du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

II : La ou les ressource(s)

III : La production

IV : La distribution

V : Conclusion sanitaire de l'ensemble de la filière : ressource(s) - production(s) et distribution.

Annexe 1 - Les résultats statistiques en ressource(s), traitement(s) et distribution

Annexe 2 - Les paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en ressource(s), traitement(s) et distribution

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Annexe 4 : Lexique (*)

I : Présentation du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Au cours de l'année 2013, il a été réalisé 1 prélèvement(s) en ressource* 18 prélèvement(s) en production* et 156 prélèvement(s) sur le réseau de distribution*

Les prélèvements sont réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine conformément à l'article R.1321-15 précisé par l'arrêté du 21 janvier 2010. Cette surveillance de la qualité des eaux est exercée par l'Agence Régionales de Santé Midi-Pyrénées (ARS*) via ses Délégations Territoriales (DT*).

Les échantillons d'eau sont prélevés et analysés tout au long de l'année sur les points suivants :

- Avant traitement de potabilisation : soit à la ressource* ;
- Après traitement de potabilisation et avant distribution*, soit en production* ;
- En distribution* au niveau des réseaux publics (habitations, lieux publics,...).

Le nombre de prélèvements annuels réalisés sur la ressource*, la production* et la distribution* est défini réglementairement en fonction de la population desservie et des débits prélevés.

L'ARS* Midi-Pyrénées planifie et définit le programme du contrôle sanitaire. Elle mandate le LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DE HAUTE-GARONNE, LAUNAGUET pour prélever et analyser les eaux destinées à la consommation humaine sur l'ensemble du département : HAUTE GARONNE.

Ce laboratoire est agréé par le ministère en charge de la santé pour le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine et accrédité par le COFRAC* (COMité Français d'ACcréditation). Il a été retenu par l'ARS* dans le cadre du marché public du contrôle des eaux destinées à la consommation humaine de 2011.

II : La ou les ressource(s)

L'eau provient des ressources* suivantes :

- PONLAT TAILLEBOURG..... (eau souterraine)..... Point de surveillance principal

La situation administrative des captages*

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection* autour des captages* d'eau potable et la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages* antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

L'absence de mise en place de périmètres de protection* peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage* du captage*, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage* :

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P*) et d'autorisation au titre du code de la santé publique a été signé par le Préfet, que les documents d'urbanisme (P.L.U*) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P et que celles-ci sont respectées.*

Etat d'avancement de la procédure administrative de protection des ressources*

Installation	Commune d'implantation	Code BSS*	Date avis hydrogéologue	Date de l'avis du CODERST*	Date de la D.U.P	Etat de la procédure administrative
PONLAT TAILLEBOURG	PONLAT TAILLEBOURG	10547X0091	24/02/2008			Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique

Les principaux paramètres mesurés en ressource* et production*

Les paramètres microbiologiques

La réglementation prévoit la recherche de bactéries témoins d'une pollution de la ressource* ou du réseau de production* (traceurs de présence potentielle de germes responsables de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose, ...). La présence de bactéries de type coliformes et sulfito-réductrices en sortie de production révèle un dysfonctionnement de la désinfection. Aussi, en leur présence, il est indispensable de corriger le traitement et de vérifier l'état des installations en distribution.

Les paramètres chimiques

Nitrates : ils sont présents à l'état naturel dans les sols comme résidus de l'activité biologique (végétaux, animaux et humains), à des teneurs voisines de 5 mg/L dans les eaux naturelles. Des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans les ressources. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes.

Dureté : ce paramètre est exprimé en degrés français (°F) et traduit la teneur en calcium et magnésium de l'eau. Il qualifie l'eau de très douce (TH < 10°F) à très dure (TH > 30°F).

Equilibre calcocarbonique : le Code de la Santé Publique impose l'absence d'agressivité de l'eau dans les références de qualité. Le pH doit être maîtrisé de façon à obtenir un pH final légèrement supérieur au pH d'équilibre et ainsi éviter une redissolution du plomb dans l'eau lorsque ce dernier est présent dans les réseaux (internes ou branchements). Interprétation des résultats :

- 0 : eau incrustante,
- 1 : eau légèrement incrustante,
- 2 : eau à l'équilibre,
- 3 : eau légèrement agressive,
- 4 : eau agressive.

Fluor : cet oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Sans excéder la limite de qualité, des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée (<500 µg/L), un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé.

Arsenic : dans l'eau, l'arsenic provient principalement de la dissolution naturelle des minéraux. Il a été démontré un lien entre la présence d'arsenic et les cancers (peau, foie, vessie, rein, poumon,...).

Pesticides : des produits phytosanitaires peuvent être présents dans les ressources. Au minimum, 178 molécules sont recherchées dont l'Atrazine, ses dérivés et différentes familles parmi les plus utilisées dont les organo-chlorés, les organo-phosphorés, les amides, les triazoles, les carbamates... Cette liste est régulièrement mise à jour pour tenir compte des molécules utilisées localement.

La majorité des paramètres possèdent des limites et références de qualité qui permettent de les qualifier en conforme ou non conforme : Les limites de qualité portent sur des paramètres qui peuvent porter atteinte à la santé par des effets immédiats ou à plus ou moins long terme. Les références de qualité permettent un suivi des installations et peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement du traitement ou de la distribution.

Bilan synthétique des analyses effectuées sur l'eau brute : en ressource*

Sur la période, 1 prélèvement(s)* a (ont) été réalisé(s) sur les ressources* alimentant l'unité de distribution*.

Bactériologie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	0	0,0

Physicochimie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	0	0,0

Le détail par paramètre des analyses non conformes figure dans l'annexe 2 - partie ressource.

III : La production

La production* regroupe les activités de puisage dans le milieu naturel d'eaux souterraines (ESO*) et superficielles (ESU*) , ainsi que le traitement et le transport des eaux jusqu'au réseau de distribution*.

Liste des stations de traitement production (TTP*) et leur type de traitement :

- BAROUSSE APPOINT PUIITS PONLAT..... (PONLAT TAILLEBOURG)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- BAROUSSE APPOINT VILLENEUVE..... (VILLENEUVE-DE-RIVIERE)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- LE CUIING DEPART GERS..... (LE CUIING)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- MARTRES..... (MARTRES TOLOSANE)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- SAINT MARTORY..... (SAINT MARTORY)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- STATION DE BAROUSSE TROUBAT..... (TROUBAT)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.
- STATION DE ST NERE..... (FERRERE)..... TRAIEMENT PHYS. SIMPLE & DESINFEC.

Bilan synthétique des analyses effectuées sur l'eau en production*

Sur la période, 18 prélèvements ont été réalisés sur les TTP* alimentant l'unité de distribution (UDI*).

Bactériologie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	0	0,0

Physicochimie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	1	5,6

Le détail par paramètre des analyses non conformes figure dans l'annexe 2 - partie production.

IV : La distribution*

Depuis les usines de traitements productions (TTP*) ou des réservoirs (STK*), l'eau est acheminée par les réseaux de distribution*. Sa qualité est contrôlée tout au long du réseau public jusqu'au robinet du consommateur. Ce contrôle est organisé par "unité de distribution", correspondant à un ensemble de canalisations liées par continuité hydraulique et alimentées par une eau de même qualité.

Les principaux paramètres mesurés en distribution*

Chlore (ou bioxyde de chlore) : en application du plan vigipirate renforcé, les teneurs en chlore dans l'eau distribuée ont été augmentées depuis octobre 2001 pour atteindre un résiduel de 0,1mg/L au robinet du consommateur. Le chlore est agent désinfectant qui garantit à l'eau une bonne qualité bactériologique.

Les paramètres bactériologiques : la conformité sanitaire de ces paramètres est établie sur la base du respect des limites de qualité. Celles-ci concernent l'absence de bactéries indicatrices de contamination fécales en réseau de distribution* (E. Coli, Enterocoque).

Les paramètres physicochimiques : entre autre il s'agit de la température, du pH, de la conductivité, de l'ammonium,...

Sont recherchés sur ce réseau, les principaux paramètres susceptible de se modifier au cours de la distribution.

Synthèse des analyses effectuées sur l'eau en distribution*

Sur la période, 156 prélèvements ont été réalisés sur l'unité de distribution.

Bactériologie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	1	0,6

Physicochimie	Nb de prélèvement non conforme	Pourcentage prélèvement non conforme (%)
Limite	0	0,0
Référence	37	23,7

Le détail par paramètre des analyses non conformes figure dans l'annexes 2 - partie distribution.

IV : Conclusion sanitaire de l'ensemble de la filière : ressource - production et distribution.

Les analyses du contrôle sanitaire sur l'année 2013 ont mis en évidence des dépassements des normes pour les paramètres suivants : •Microbiologie : Présence d'indicateurs microbiologiques pouvant témoigner d'un défaut de traitement ponctuel ou d'une dégradation de la qualité de l'eau au cours de son transport. •Physico- chimie : -Dépassements normatifs sur certains paramètres (turbidité, aluminium) pouvant traduire des défauts ponctuels de traitement, en particulier pour les étapes de coagulation-floculation-filtration. -Eau parfois à caractère agressif. Il convient de délivrer une eau à l'équilibre calco-carbonique ou légèrement incrustante. Il est rappelé qu'il convient de maintenir un résiduel de désinfectant comme le recommande la circulaire vigipirate (teneur en chlore libre résiduel de 0,3 mg/l au point de mise en distribution (soit 0,15 mg/l en bioxyde) et de 0,1 mg/l en tout point du réseau (soit 0,05 mg/l en bioxyde) et ce afin d'éviter une dégradation de la qualité bactériologique au cours de la distribution.

Annexe 1 - Résultats en ressource

Les tableaux suivant récapitulent les valeurs minimales, moyennes et maximales des paramètres les plus pertinents mesurés sur l'eau des installations et leur pourcentage de non conformité.

Le nombre de mesure(s) correspond au nombre de prélèvement(s). Néanmoins, dans le cadre de l'analyse du pH, ce paramètre est mesuré deux fois : lors du prélèvement et à son arrivée au laboratoire.

Lorsque le laboratoire ne détecte pas le paramètre recherché, le rendu de l'analyse est notée <SD : inférieur au seuil de détection de la méthode d'analyse. Ce seuil de détection est spécifique à chaque paramètre et proche de zéro.

Le pourcentage de non conformité est calculé pour les paramètres dont la valeur a dépassée les références ou les limites maximales de qualité.

PONLAT TAILLEBOURG

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	1	0,1	0,1	0,1		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	3	3	3			0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	1	3	3	3		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,9	7,9	7,9			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobimétrique NFU	L	NFU	1	0,3	0,3	0,3			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	1	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	1	11	11	11		25	0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

BAROUSSE APPOINT PUIITS PONLAT

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,2	0,25	0,3	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	2	2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	4	4,5	5		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unitépH	2	7,7	7,75	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	2,5	2,5	2,5	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	14	14	14	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanés (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	0,1	0,25	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	<SD	0,13	0,26			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	<SD	0,14	0,27			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unitépH	2	7,85	7,88	7,9	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	12	12	12	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en production

BAROUSSE APOPOINT VILLENEUVE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	3	<SD	0,23	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	2	2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	0,11	0,11	0,11		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	3	7	10	14		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,2	7,53	7,9	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	2,8	2,8	2,8	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	3	13	13,67	15	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobimétrique NFU	L	NFU	3	0,1	0,25	0,45	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	3	0,08	0,21	0,36			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	3	0,08	0,21	0,36			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	3	7,6	7,73	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	3	12	13,33	15	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en production

LE CUIING DEPART GERS

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	6	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	6	0,2	0,55	1,5	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	3	2	2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	3	<SD	0,03	0,1		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	6	1	3,33	5		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	6	7,4	7,73	8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	3	2	2,17	2,3	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	6	7	11,5	14	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	3	<SD	3,47	6		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	6	0,15	0,25	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	6	0,15	0,24	0,3			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	6	0,19	0,27	0,32			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	6	7,8	7,93	8,15	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	6	5	12,17	20	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en production

MARTRES

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	3	0,5	0,63	0,8	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	3	3	3	2		1	100,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	0,17	0,17	0,17		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	3	3	5	7		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,3	7,4	7,5	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	11	11	11	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	3	64	67,33	73	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	3	0,1	0,17	0,2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	3	0,17	0,22	0,29			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	3	0,23	0,29	0,35			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	3	7,2	7,4	7,5	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	3	12	14,67	18	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en production

SAINT MARTORY

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	23	23	23	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,5	0,6	0,7	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	2	2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	0,24	0,24	0,24		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	2	2	2		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	2	7,7	7,8	7,9	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	2,6	2,6	2,6	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	13	14	15	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	5,5	5,5	5,5		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	2	0,2	0,35	0,5	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	0,06	0,1	0,13			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,09	0,14	0,19			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	2	7,7	7,75	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	9	13	17	25		0	0,0 %	0	0,0 %

STATION DE BAROUSSE TROUBAT

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	1,43	1,43	1,43		50	0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en production

STATION DE ST NERE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	0,02	0,02	0,02	1	1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	1,62	1,62	1,62	25	50	0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	10	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	10	<SD	2,4	23			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	10	<SD	0,2	2			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	10	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	10	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	10	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	10	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	10	2	8,1	19		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	10	7,4	7,78	8,3	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobométrique NFU	L	NFU	10	<SD	1,24	11	2		1	10,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	10	<SD	0,1	0,28			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	10	0,06	0,16	0,34			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	10	5	14,3	22	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en distribution

BAROUSSE MELANGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	87	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	87	<SD	12,21	182			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	87	<SD	13,61	300			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	87	<SD	0,03	3	0		1	1,1 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	87	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	87	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	87	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nickel	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	87	1	2,57	5		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	87	7,4	7,97	8,5	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	87	<SD	0,28	1,8	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	88	<SD	0,05	0,25			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	88	<SD	0,06	0,28			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	88	4	13,57	25	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en distribution

BAROUSSE ST NERE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	33	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	33	<SD	1,55	21			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	33	<SD	16,82	300			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	33	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	33	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	33	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	33	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	33	1	1,45	3		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	33	7,5	7,94	8,6	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	33	0,1	0,23	0,6	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	33	<SD	0,09	0,28			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	33	<SD	0,11	0,31			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	33	6	13,03	22	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en distribution

BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	12	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	12	<SD	2,33	28			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	12	<SD	11,5	125			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	12	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	12	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	12	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	12	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	12	1	2,25	7		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	12	7,4	7,78	8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	12	0,15	0,36	1,3	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	12	<SD	0,18	0,32			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	12	<SD	0,21	0,35			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	12	5	12,67	20	25		0	0,0 %	0	0,0 %

LOURDE MONT DE GALIE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	3	<SD	3,33	6			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	3	<SD	6,67	20			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,7	7,73	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	3	0,15	0,17	0,2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	3	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	3	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	3	12	14,33	16	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en distribution

SAINT MARTORY

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	6	<SD	12,33	28	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	7	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	7	<SD	1,29	9			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	7	<SD	0,29	2			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	7	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	7	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	7	<SD	2	4		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	7	7,5	7,76	8,1	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	7	0,1	0,15	0,2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	7	<SD	0,05	0,13			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	7	0,05	0,1	0,18			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	7	8	15,86	25	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats en distribution

SAINT PE D'ARDET

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	3	<SD	3	9			0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	3	<SD	1,67	5			0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	3	<SD	<SD	<SD		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	3	1	1,33	2		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,8	7,9	8,1	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	3	<SD	0,15	0,35	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl ₂	3	<SD	0,14	0,23			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl ₂	3	<SD	0,17	0,26			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	3	9	12,67	17	25		0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en ressource



Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en traitement

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : MARTRES - MARTRES TOLOSANE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	01/10/2013	00127739	MARTRES TOLOSANE	STATION DE TRAITEMENT	REFOULEMENT SUR CONDUITE	3	1	2		

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI - MARTRES TOLOSANE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Turbidité néphélogométrique NFU (NFU) :	13/02/2013	00127775	MARTRES TOLOSANE	RB SANITAIRE	BOULEVARD	11		2		

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE MELANGE - AURIGNAC

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :	06/11/2013	00126908	FRONTIGNAN SAVES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	3		0		

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	09/01/2013	00126910	LABARTHE INARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	189	200	1100		
	09/01/2013	00126911	LANDORTHE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	190	200	1100		
	09/01/2013	00126937	ESTANCARBON	PLACE PUBLIQUE	ROBINET	190	200	1100		
	10/01/2013	00126900	BOUSSENS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	188	200	1100		
	17/01/2013	00126889	AURIGNAC	RESERVOIR	REFOULEMENT	194	200	1100		
	09/04/2013	00126966	SAINT MEDARD	MAIRIE ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET EXTERIEUR	196	200	1100		
	18/04/2013	00126899	BOUSSAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	195	200	1100		
	18/06/2013	00126915	MARIGNAC LASPEYRES	PLACE DE L'EGLISE	ROBINET salle des fêtes	177	200	1100		
	19/06/2013	00126958	SAVARTHES	PLACE DE L'EGLISE	ROBINET	178	200	1100		
	27/06/2013	00126895	BENQUE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	199	200	1100		
	09/07/2013	00126930	TERREBASSE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	190	200	1100		
	18/09/2013	00126897	BOISSEDE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	194	200	1100		

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

	18/09/2013	00126901	BOUZIN	RESERVOIR	RBT REFOULEMEN T	188	200	1100		
	18/09/2013	00126935	CAZAC	PLACE	ROBINET	197	200	1100		
	19/09/2013	00126953	SARRECAVE	PLACE DE LA MAIRIE	ROBINET	194	200	1100		
	19/09/2013	00126974	VILLENEUVE-DE-RI VIERE	RESERVOIR	RBT REFOULEMEN T	187	200	1100		
	19/12/2013	00126927	SAINT ELIX SEGLAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMEN T	195	200	1100		

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE ST NERE - BALESTA

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	11/01/2013	00126994	SAINT MARCET	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	186	200	1100		
	22/01/2013	00126999	LES TOURREILLES	MR ANDRIEU	Robinet salle des fetes	186	200	1100		
	03/04/2013	00126992	SAINT BERTRAND DE COMMINGES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	190	200	1100		
	10/04/2013	00126993	SAINT IGNAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	197	200	1100		
	10/04/2013	00127009	VILLENEUVE LECUSSAN	RESERVOIR	abonné face réservoir	196	200	1100		
	29/04/2013	00127001	SEILHAN	STATION SERVICE	Robinet	176	200	1100		
	16/05/2013	00126989	LOUDET	RESERVOIR	Abonné prés réservoir	167	200	1100		
	24/06/2013	00126979	BALESTA	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	182	200	1100		
	24/06/2013	00127005	LARCAN	MR MARTINEZ	ROBINET	182	200	1100		
	03/07/2013	00126991	SEPX	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	189	200	1100		
	04/07/2013	00127007	VALCABRERE	PLACE DE LA MAIRIE	ROBINET	189	200	1100		
	03/09/2013	00127006	GALIE	POINT MOBILE	Mairie	190	200	1100		
	19/09/2013	00126981	CAZARIL TAMBOURES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	190	200	1100		
	19/12/2013	00127002	SAINT LOUP EN COMMINGES	MR LAURENT	Robinet extérieur	197	200	1100		

Annexe 2 : Paramètre(s) non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution

	26/12/2013	00126990	PROUPIARY	POINT MOBILE	Robinet ext mairie	195	200	1100		
--	------------	----------	-----------	--------------	--------------------	-----	-----	------	--	--

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE - AUSSON

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	03/07/2013	00126884	AUSSON	RESERVOIR D'AUSSON	ROBINET SORTIE	189	200	1100		
	06/08/2013	00126881	AUSSON	POINT MOBILE	Robinet cuisine abonné	192	200	1100		
	09/09/2013	00126887	CLARAC	POINT MOBILE	Robinet salle des fetes	175	200	1100		

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : SAINT MARTORY - SAINT MARTORY

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	27/08/2013	00126318	SAINT MARTORY	POINT MOBILE	Mairie	194	200	1100		

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Les points de surveillances en ressource :

PONLAT TAILLEBOURG..... PONLAT TAILLEBOURG..... DANS LE Puits - PONLAT TAILLEBOURG

Les points de surveillances en production :

BAROUSSE APPOINT Puits PONLAT..... STATION DE POMPAGE..... ROBINET REFOULEMENT - PONLAT TAILLEBOURG
 BAROUSSE APPOINT VILLENEUVE..... STATION DE POMPAGE..... ROBINET REFOULEMENT - VILLENEUVE-DE-RIVIERE
 LE CUING DEPART GERS..... NOUVEAU RESERVOIR BRANCHE GERS..... DEPART VERS BRANCHE GERS - LE CUING
 MARTRES..... STATION DE TRAITEMENT..... REFOULEMENT SUR CONDUITE - MARTRES TOLOSANE
 SAINT MARTORY..... SANITAIRE SUR LA PLACE..... ROBINET LAVABO - SAINT MARTORY
 STATION DE BAROUSSE TROUBAT..... SORTIE TRAITEMENT..... ROBINET DEPART RESERVOIR - TROUBAT
 STATION DE ST NERE..... SORTIE DE TRAITEMENT..... ROBINET LOCAL TRAITEMENT - FERRERE

Les points de surveillances en distribution :

BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI..... PISCINE..... ROBINET LOCAL MN - MARTRES TOLOSANE
 BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI..... POINT MOBILE..... - MARTRES TOLOSANE
 BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI..... RB SANITAIRE..... BOULEVARD - MARTRES TOLOSANE
 BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI..... RESERVOIR DE MONTOULIES..... SORTIE RESERVOIR - MARTRES TOLOSANE
 BAROUSSE MELANGE..... ATELIERS MUNICIPAUX..... LAVABO - GOURDAN POLIGNAN
 BAROUSSE MELANGE..... BOULANGERIE..... ROBINET CUISINE - LABROQUERE
 BAROUSSE MELANGE..... CAFE..... ROBINET - SAINT ANDRE
 BAROUSSE MELANGE..... CAFE..... ROBINET - SAINT PE DELBOSC
 BAROUSSE MELANGE..... CENTRE MEDICO SOCIAL..... ROBINET - SAINT GAUDENS
 BAROUSSE MELANGE..... CENTRE VILLAGE..... ROBINET - SAINT LARY BOUJEAN
 BAROUSSE MELANGE..... CHEZ M LE MAIRE..... ROBINET CUISINE - SAINT FERREOL
 BAROUSSE MELANGE..... ECOLE 1AIRE OU ABONNÉ..... ROBINET CANTINE - VALENTINE
 BAROUSSE MELANGE..... ECOLE OU ABONNÉ..... ROBINET - LABASTIDE PAUMES

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

BAROUSSE MELANGE.....	FOYER RURAL.....	ROBINET EXTERIEUR - SENARENS
BAROUSSE MELANGE.....	MAIRIE ECOLE OU ABONNÉ.....	ROBINET EXTERIEUR - SAINT MEDARD
BAROUSSE MELANGE.....	M BENAC.....	ROBINET - MONTGAILLARD SUR SAVE
BAROUSSE MELANGE.....	MR CMBUS.....	ROBINET - ESCANECRABE
BAROUSSE MELANGE.....	MR REULET.....	ROBINET - NENIGAN
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE.....	ROBINET - CAZAC
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DE LA MAIRIE.....	ROBINET - SARRECAVE
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DE LA MAIRIE.....	ROBINET - SARREMEZAN
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DE L EGLISE.....	ROBINET - SAVARTHES
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DE L'EGLISE.....	ROBINET PUBLIC - MARIGNAC LASPEYRES
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DU CENTRE.....	ROBINET ANGLE - CIADOUX
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE DU FOYER RURAL.....	ROBINET - CARDEILHAC
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE EGLISE.....	ROBINET - FRANCON
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	CHEZ MR FAURE - PEYROUZET
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - ESTANCARBON
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - LUNAX
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - MOLAS
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET PRES DU FOYER - SAMAN
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - SALERM
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - SAMOUEILLAN
BAROUSSE MELANGE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - SAUX ET POMAREDE
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- AMBAX
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- CASTERA VIGNOLES
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- COUEILLES
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- FRONTIGNAN SAVES
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- GOUDEX
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- MONTESQUIEU GUITTAUT
BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- PUYMAURIN

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

BAROUSSE MELANGE.....	POINT MOBILE.....	- SAINT GAUDENS
BAROUSSE MELANGE.....	PRES FOYER.....	ROBINET - PEGUILHAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - AGASSAC
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - ANAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - AULON
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BACHAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BEAUCHALOT
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BENQUE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BLAJAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOISSEDE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BORDES DE RIVIERE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOULOGNE SUR GESSE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOUSSAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOUSSENS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOUZIN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CASSAGNABERE TOURNAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CASTELGAILLARD
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CHARLAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - EOUX
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - ESPARRON
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - FABAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - FRONTIGNAN SAVES
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - GOUDEX
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LABARTHE INARD
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LANDORTHE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LARROQUE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LESCUNS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LESPUGUE

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LILHAC
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - L'ISLE EN DODON
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MARTISSERRE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MAUVEZIN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MIRAMBEAU
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MONDILHAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MONTBERNARD
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MONTMAURIN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - MONTOULIEU ST BERNARD
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - NIZAN GESSE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - PEYRISSAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - RIOLAS
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SAINT ELIX SEGLAN
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SAINT FRAJOU
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SANA
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - TERREBASSE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - VILLENEUVE-DE-RIVIERE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	REFOULEMENT - AURIGNAC
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	REFOULEMENT - SAINT ARAILLE
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR.....	TUYAU ARRIVEE - LE FRECHET
BAROUSSE MELANGE.....	RESERVOIR PUYJAMENT.....	RBT SORTIE RESERVOIR - SAINT GAUDENS
BAROUSSE MELANGE.....	ROUTE DE MARTRES.....	ROBINET - ALAN
BAROUSSE MELANGE.....	VILLAGE.....	RESERVOIR - SAINT LAURENT
BAROUSSE ST NERE.....	ECOLE OU ABONNÉ.....	ROBINET COUR - BARBAZAN
BAROUSSE ST NERE.....	MR ANDRIEU.....	ROBINET - LES TOURREILLES
BAROUSSE ST NERE.....	MR LAURENT.....	ROBINET - SAINT LOUP EN COMMINGES
BAROUSSE ST NERE.....	MR MARTINEZ.....	ROBINET - LARCAN
BAROUSSE ST NERE.....	MR REY.....	ROBINET - CASTILLON DE ST MARTORY

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

BAROUSSE ST NERE.....	PLACE DE LA MAIRIE.....	ROBINET - VALCABRERE
BAROUSSE ST NERE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - BAGIRY
BAROUSSE ST NERE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - LAFFITE TOUPIERE
BAROUSSE ST NERE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - LALOURET LAFFITEAU
BAROUSSE ST NERE.....	PLACE PUBLIQUE.....	ROBINET - SEDEILHAC
BAROUSSE ST NERE.....	POINT MOBILE.....	- ARNAUD GUILHEM
BAROUSSE ST NERE.....	POINT MOBILE.....	- GALIE
BAROUSSE ST NERE.....	POINT MOBILE.....	- PROUPIARY
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - AUZAS
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BALESTA
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - BOUDRAC
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CAZARIL TAMBOURES
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CAZENEUVE MONTAUT
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - CUGURON
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - GENSAC DE BOULOGNE
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LATOUE
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LE CUIING
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LECUSSAN
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LODES
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - LOUDET
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SAINT BERTRAND DE COMMINGES
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SAINT IGNAN
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SAINT MARCET
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - SEPX
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - VILLENEUVE LECUSSAN
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR.....	ROBINET - SAINT PLANCARD
BAROUSSE ST NERE.....	RESERVOIR FRANQUEVIELLE.....	- FRANQUEVIELLE

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

BAROUSSE ST NERE.....	STATION SERVICE.....	ROBINET - SEILHAN
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	ECOLE OU ABONNÉ.....	ROBINET - CLARAC
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	ECOLE OU ABONNÉ.....	ROBINET - HUOS
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	MR FONTAGNERES.....	ROBINET - LUSCAN
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	POINT MOBILE.....	- AUSSON
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	POINT MOBILE.....	- CLARAC
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	POINT MOBILE.....	- MONTREJEAU
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	POINT MOBILE.....	- PONLAT TAILLEBOURG
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	RESERVOIR.....	RBT REFOULEMENT - PONLAT TAILLEBOURG
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	RESERVOIR.....	ROBINET REFOULEMENT - MONTREJEAU
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	RESERVOIR D'AUSSON.....	ROBINET SORTIE - AUSSON
LOURDE MONT DE GALIE.....	PLACE DU VILLAGE.....	FONTAINE - LOURDE
LOURDE MONT DE GALIE.....	POINT MOBILE.....	- LOURDE
LOURDE MONT DE GALIE.....	VILLAGE.....	CHEZ ABONNE - MONT DE GALIE
SAINT MARTORY.....	BLOC SANITAIRE.....	ROBINET LAVABO - SAINT MARTORY
SAINT MARTORY.....	ECOLE OU ABONNÉ.....	ROBINET EXTER - SAINT MARTORY
SAINT MARTORY.....	LOCAL DDE.....	ROBINET LAVABO - SAINT MARTORY
SAINT MARTORY.....	POINT MOBILE.....	- SAINT MARTORY
SAINT PE D'ARDET.....	MAIRIE.....	ROBINET COMPTOIR - SAINT PE D'ARDET

Annexe 4 : Lexique

ARS : Agence Régionale de Santé

B.S.S (code) : correspond au code national du dossier de l'ouvrage souterrain au sein de la Banque nationale du Sous-Sol du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Captage (CAP) : Point de puisage de l'eau brute dans le milieu naturel

CODERST : COncil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COFRAC : COmité FRançais d'ACcrédiation

Distribution : Réseaux publics et habitations

DT : Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé

D.U.P : Déclaration d' Utilité Publique

Eau souterraine (ESO) : Eau se trouvant sous la surface du sol notamment dans une nappe

Eau superficielle (ESU) : Eau de surface : lac, rivière,...

Exploitant : Organisme auquel est confiée l'exploitation des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Maître d'ouvrage (MO) : Organisme auquel appartiennent les installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Mélange de captage (MCA) : Point où des eaux provenant de plusieurs captages sont mélangées

Périmètre de protection : Il caractérise l'existence d'un périmètre de protection autour d'un captage d'eau potable. Ce périmètre peut être immédiat, proche ou éloigné (Cette notion de périmètre de protection peut entre autre caractériser l'état d'avancement des procédures de mise en oeuvre des périmètres de protection)

Point de surveillance (PSV) : Point (ou zone de surveillance réputée homogène) dans une installation matérielle qui peut faire l'objet d'un prélèvement

Point de surveillance principal (PSP) : Toute installation principale possède un seul point de surveillance principal

Point de surveillance secondaire (PSS) : Une installation principale peut comporter plusieurs points de surveillances secondaires.

Production : Eau traitée et potabilisée avant distribution

Réservoir ou Stockage (STK) : Dispositif de stockage constituant une installation secondaire pouvant appartenir soit à une station de traitement production, soit à une unité de distribution

Ressource : Eau prélevée avant potabilisation

Sise - eaux : Système d'Information des services Santé Environnement

Station de Traitement production (TTP) : Installation principale dont l'objet est de permettre la caractérisation des données administratives et techniques relatives à la mise en distribution d'une eau traitée.

Unité de distribution (UDI) : Ensemble de tuyaux connexes de distribution dans lesquels la qualité de l'eau est réputée homogène, faisant partie d'une même UGE donc gérée par un seul et même exploitant et maître d'ouvrage.

Unité de gestion et d'exploitation (UGE) : Ensemble d'installations gérées par un même maître d'ouvrage et un même exploitant